



LA PAGE MUNICIPALE

Sainte-Marcelline-de-Kildare,
une Municipalité *tissée serrée*

Le Conseil et l'équipe municipale
vous souhaitent un très bel été !



Conseil municipal



Info travaux



Affaires municipales



Environnement



Urbanisme



Culture



Loisirs



Bibliothèque



Communautaire



Une page d'histoire



Informations pratiques



Retour sur nos événements

JUILLET - AOÛT 2025



MOT DE LA MAIRESSE

Chères citoyennes, chers citoyens,

L'été est bien lancé et on sent déjà l'énergie et la belle ambiance estivale s'installer chez nous. Que ce soit dans nos parcs, dans les rues du village ou lors de nos événements, il se passe plein de belles choses à Sainte-Marcelline-de-Kildare !

Plusieurs activités sont à venir, dont notre incontournable fête intergénérationnelle et la soirée sous les étoiles. Les travaux d'aménagement de nos parcs avancent rapidement : ces espaces sont pensés pour favoriser les rencontres et les bons moments en famille. On vous invite à en profiter... et à en prendre soin.

Malheureusement, quelques gestes de vandalisme ont été rapportés, notamment sur notre nouvelle surface de dek hockey. C'est décevant, mais nous avons confiance en notre belle communauté pour faire preuve de vigilance et continuer de promouvoir le respect de nos installations.

Nous poursuivons activement notre travail afin de faire de notre village un lieu accueillant, vivant et rassembleur. Plusieurs dossiers importants sont en cours, dont celui des permutations de zones avec neuf municipalités voisine. Vous trouverez d'ailleurs plus d'informations à ce sujet à la page 4 de cette édition.

Nous assurons également un suivi très serré du dossier de la reconstruction du pont du rang du Pied-de-la-Montagne. Une rencontre est prévue très prochainement avec le MTMD.

Ça fait déjà deux ans que notre bureau de poste est de nouveau ouvert. C'est une belle réussite pour notre village, et on veut que ça reste comme ça encore longtemps.

Un grand merci à toutes les personnes, venues de partout dans Lanaudière, qui ont célébré la Fête nationale avec nous le 23 juin dernier ! Nous avons eu droit à une foule record. Merci aux groupes musicaux, à nos fidèles bénévoles ainsi qu'à notre formidable équipe municipale d'avoir contribué à faire de cette soirée une véritable réussite.

En terminant, profitez pleinement de l'été, félicitations à tous les élèves qui ont complété leur année scolaire, et n'oubliez pas : la 25^e édition du Festival des artisans approche à grands pas... et on vous réserve bien des surprises !

À bientôt,

Émilie Boisvert
Émilie Boisvert,
 mairesse

CONSEIL MUNICIPAL



Conseillère
 Siège 1
 Mme Marilyne
 Perreault



Conseiller
 Siège 2
 M. Gilles
 Arbour



Conseillère
 Siège 3
 Mme Mélanie
 Laberge



Conseiller
 Siège 4
 M. Yanick
 Langlais



Conseiller
 Siège 5
 M. Serge
 Forest



Conseiller
 Siège 6
 M. Pierre
 Desrochers

Lors des dernières séances du conseil plusieurs résolutions ont été adoptées. Voici un survol des points à retenir.

Direction et ressources humaines

- Embauche d'une inspectrice municipale;
- Embauche de deux opérateurs aux travaux publics;
- Nomination d'un chef d'équipe aux travaux publics;
- Fin du contrat de travail temporaire du directeur général par intérim;
- Nomination de Mme Stéphanie Lafond à titre de directrice générale par intérim;
- Autorisation et mandat pour appel d'offres sur invitation pour la phase II du skatepark;
- Mandat d'appel d'offres pour les compteurs d'eau - Réseaux village et Morin;
- Mandat d'appel d'offres publiques - Entretien des fosses septiques.

Urbanisme

- Dépôt du rapport mensuel des permis et certificats;
- Abrogation de résolution 403-2024-11 - Demande de dérogation mineure 2024-11-02 - lot 6 656 560;
- Demande de démolition 2025-04-01 - lot 5 655 555;
- Demande de démolition 2025-04-02 - lot 5 656 619.

Loisirs

- Protocole d'entente avec le Camp-De-La-Salle;
- Contrat de location d'autobus - Camp de jour 2025;
- Achat de gradins pour le Parc des loisirs - Offre de service Agorasport;
- Défi Vélo Papillon Harnois Énergies;
- Contrats pour la Fête intergénérationnelle.

Communications

- Achat d'une trousse événementielle.

Hygiène du milieu et environnement

- Classification horticole des Fleurons du Québec 2025-2027;
- Conférence sur les bandes riveraines comestibles;
- Entente intermunicipale Sainte-Béatrix - Écocentre.

Travaux publics

- Contrat avec l'entreprise ACI pour le balayage des rues;
- Peinture de la boîte à sel du camion 10 roues;
- Lignage de rues 2025;
- Remplacement d'enseignes de rue et de panneaux d'arrêt.

Trésorerie

- Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes municipales.

Culture

- Festival des artisans - Transport, location et sécurité;
- Festival des artisans - Maquillage et contrat de graphiste;
- Contrat de maquillage - Fête nationale 2025;
- Prix d'entrée - Festival des artisans 2025;
- Programme d'assistance financière - Fête nationale 2025.

Projets spéciaux

- Mandat technologique - Fosse septique - Salle communautaire Gaétan-Morin;
- Autorisation des travaux de creusage - fosses septiques;
- Mandat à la firme Techfirme pour l'accompagnement dans le déplacement des fosses septiques - Rue de l'Avenir;
- Déplacement des fosses septiques sous la rue de la nouvelle école primaire L'Orée-des-Bois.

Règlements

- Règlement final 486-2025 - Zonage - 144-94 - Amendement;
- Règlement final 487-2025 - Lotissement 144-94 - Amendement;
- Règlement final 488-2025 - RPC 144-94 - Amendement.

Procédures administratives

- Autorisation - Signature de l'entente de service avec l'autorité 9-1-1 de prochaine génération avec Bell Canada;
- Gala de la préfet de la MRC de Matawinie;
- Demande d'appui - Modification de l'article 226.2 du Code de la sécurité routière (c.C-24.2)
- La lueur du Phare de Lanaudière - Demande de contribution financière;
- Résolution d'appui - Projet « Coordination et bonification des services d'amitié » ;
- Jardinière du Nord - Offre de service;
- Résolution d'appui - FQM pour le Camp de jour;
- SARL - Campagne biscuit sourire;
- Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie - Levée du drapeau;
- Demande de financement - Gala Goutte d'Or 2024-2025;
- Demande de financement - Centre d'action bénévole communautaire Matawinie;
- Pont payant pour Opération enfant Soleil.

SÉANCES DU CONSEIL À VENIR POUR 2025

Vous pouvez consulter l'ordre du jour de la prochaine séance tous les vendredis précédents cette séance sur notre site web sous l'onglet **Municipalité | Conseil municipal | Séances du conseil**

- Lundi 21 juillet;
- Lundi 18 août;
- Lundi 15 septembre;
- Lundi 17 novembre;
- Lundi 15 décembre.



ÉTAT DE LA SITUATION | PONT P20808 RANG DU PIED-DE-LA-MONTAGNE

La Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare souhaite informer ses citoyens qu'une rencontre s'est tenue le 5 mai dernier dans le cadre du projet de reconstruction du pont situé sur le rang du Pied-de-la-Montagne. Étaient présents : la mairesse Émilie Boisvert, la direction de la Municipalité, M. Stéphane Audet, directeur général de la direction Laurentides-Lanaudière du MTMD, ainsi que M. Yves Richard, agent de liaison attribué au dossier.



Le MTMD a confirmé que le pont, **désormais identifié sous le numéro P20808, fait bel et bien l'objet d'un projet de reconstruction de façon prioritaire**. Le dossier est actuellement à l'étape de **l'étude d'opportunité**, qui permet d'identifier les besoins, les contraintes et les solutions envisageables pour établir un lien entre les deux rives. Rappelons qu'une partie de nos citoyens résident de l'autre côté du pont détruit, rendant ce lien routier essentiel pour la vie quotidienne de plusieurs familles et citoyens.

Malgré la présence de certains enjeux liés notamment aux milieux humides, à l'environnement et à des infrastructures avoisinantes, le Ministère a réaffirmé sa volonté d'aller de l'avant avec le projet. Des éléments géotechniques sont encore à analyser, mais ceux-ci ne freinent pas l'avancement du dossier.

Soulignons que l'étape initiale du projet (PC1), qui pouvait s'échelonner sur un maximum de 24 mois, a été franchie en seulement 6 mois, démontrant l'importance accordée à ce dossier. On anticipe maintenant la présentation de l'étape PC3, soit celle de la préparation du projet, dans un délai de moins de 36 mois.

Le MTMD poursuit ses travaux de planification en collaboration étroite avec la Municipalité. Une prochaine rencontre est prévue entre la mairesse Émilie Boisvert, la direction municipale ainsi que les mêmes représentants du MTMD au courant de l'été 2025, à la suite d'échanges internes du Ministère avec ses équipes techniques, dont les ingénieurs. Cette rencontre visera à obtenir des informations plus précises et concrètes sur l'état d'avancement du dossier.

Mme Boisvert insiste sur le fait que ce projet constitue une priorité pour la Municipalité et souligne l'importance de maintenir un suivi personnalisé avec le MTMD, afin de s'assurer que le pont soit réparé dans les meilleurs délais. La Municipalité travaille sans relâche pour faire progresser ce dossier, et espère pouvoir partager davantage de détails avec la population à la suite de cette prochaine rencontre.

PERMUTATION SUIVI SUR LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT

Notre municipalité poursuit activement ses démarches dans le cadre du processus de permutation des zones RUR (*zone rurale*) et VC (*villégiature de consolidation*). Ce travail vise à régulariser certaines rues de notre territoire et à répondre aux exigences du futur schéma d'aménagement de la MRC de Matawinie.

La MRC et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) travaillent actuellement en collaboration. L'objectif est d'établir des critères clairs pour encadrer les demandes de permutation des 10 municipalités concernées.

De notre côté, nous sommes prêts à déposer notre demande officielle. Ce travail a été mené en étroite collaboration avec une firme spécialisée en urbanisme, et il ne reste que quelques ajustements à effectuer en fonction des consignes finales à venir de la MRC et du MAMH. Notre demande de permutation sera envoyée en même temps que les 9 autres municipalités au MAMH via la MRC.

Les quatre rues visées par cette démarche sont :

- Rue du Vallon (phases 1, 1.5, 2 et 3)
- Rue des Pionniers (phase 2)
- 52^e rue du Lac-des-Français (prolongement)
- Rue Marchand (prolongement de la 3^e rue du Lac Léon)

Une lettre officielle sera transmise dès que possible aux résidents concernés, les invitant à une rencontre d'information citoyenne. Cette rencontre servira à faire une mise à jour complète du dossier, adaptée à leur situation.

Soyez assurés que nous travaillons avec rigueur et transparence afin de limiter les retombées, encadrer correctement les projets existants et assurer une transition harmonieuse pour toutes les parties concernées.

INFORMATIONS SUR LES PROJETS ET TRAVAUX RÉALISÉS ET À VENIR DEPUIS MAI DERNIER

NETTOYAGE DES RUES

L'entreprise mandatée ACI a procédé au nettoyage des rues en mai sur l'ensemble de notre territoire.

LIGNAGE DES RUES

Le lignage des rues a été fait à la mi-juin.

PANNEAU NUMÉRIQUE

Le 4 juin, un nouveau panneau numérique a été installé à proximité de la Vieille Chapelle. Ce nouveau panneau affichera nos activités, événements et informations diverses. Il offre une belle visibilité par son emplacement stratégique, plus sécuritaire et plus facilement accessible que l'ancienne installation. Un aménagement floral sera réalisé sous peu par notre Comité d'embellissement.



ENSEIGNES DE RUES ET PANNEAUX DE CIRCULATION

Plusieurs enseignes de rues et panneaux de circulation ont été remplacés.

PLANTATION D'ARBRES À L'ABRI SABLE ET SEL

Dans une volonté d'embellir et de verdir nos installations, plusieurs arbres ont récemment été plantés sur le site du nouvel abri pour le sable et le sel.

Ce geste s'inscrit dans notre engagement envers l'environnement et l'amélioration de nos espaces municipaux.

Des affiches ont été installées afin de mieux identifier l'espace de la plantation d'arbres.



FOSSES SEPTIQUES

D'ici le printemps prochain, une rencontre d'information sera organisée pour les citoyens concernés afin de les informer sur les travaux liés aux fosses septiques. La première phase de ce projet, qui en comptera trois au total, ciblera le noyau villageois.

COMPTEUR D'EAU

Pour les abonnés des réseaux d'aqueduc du village et du secteur Morin, l'installation d'un certain nombre de compteurs d'eau est prévue, suivant une obligation gouvernementale. Une rencontre d'information se tiendra d'ici la fin de l'automne 2025, afin de présenter le projet aux citoyens concernés. Plus de détails seront communiqués prochainement.

L'AVANCEMENT DE NOS PARCS

PARC DE L'ÉTANG

Juste avant la Journée de l'environnement, tenue le 31 mai dernier, une haie de cèdres a été plantée par la Cédrière Del-Fino afin de délimiter le terrain municipal. Une fontaine sera également installée prochainement, près de l'étang, ajoutant à la beauté et à la quiétude de ce lieu unique, parfait pour profiter pleinement de la nature.

PARC DE LA CULTURE

Au Parc de la Culture, l'aménagement d'un sentier pédestre a été réalisé par notre équipe municipale. Des pergolas ont également été installées, et les travaux progressent à bon rythme.

Une fois les installations complétées, les sculptures de l'Association des sculpteurs de Lanaudière y trouveront leur place. Un aménagement paysager viendra par la suite bonifier l'ensemble du site.

Nous avons bien hâte de vous accueillir dans notre magnifique Parc de la Culture, situé en plein cœur du noyau villageois, à deux pas de la Vieille Chapelle et du bâtiment historique du presbytère. Un lieu parfait pour se promener, se ressourcer... et s'émerveiller !



NOUVELLE STAGIAIRE EN ENVIRONNEMENT

Pour la période estivale 2025, la municipalité a le plaisir d'accueillir Layla Bogle à titre de stagiaire en environnement dans le cadre du programme Emploi d'été Canada.

Titulaire d'un baccalauréat en développement durable du territoire, Layla est enthousiaste à l'idée de faire une différence et d'appuyer l'équipe municipale. Elle contribuera à la protection des lacs, à la sensibilisation en environnement et à l'évaluation des bandes riveraines.

C'est un plaisir pour nous de l'accueillir dans notre équipe pour la durée de son stage et espérons que son expérience parmi nous soit enrichissante !

Bienvenue dans l'équipe Layla et bon été !

Sur la photo, Layla Bogle, stagiaire et Julie Giguère, coordonnatrice à l'environnement



CARTE D'ACCÈS CITOYENNE 2025

Il est possible d'obtenir 50 % de rabais dans trois Parcs régionaux de la MRC de Matawinie en récupérant votre carte à l'Hôtel de Ville. C'est une belle occasion de profiter de nos parcs, à petit prix !

Des questions ? 450 883-2241, poste 7500

CONCOURS PHOTO 2025



Faites-nous parvenir vos plus belles photos de Sainte-Marcelline-de-Kildare. La personne gagnante obtiendra une paire de billets pour un spectacle à la Vieille Chapelle et deux consommations gratuites.

Par courriel
communications@ste-marcelline.com
Vous avez des questions ?
450 883-2241, poste 7506

PRÉVENTION DES INCENDIES

En juin dernier, le Service de sécurité incendie de Rawdon, responsable de la protection incendie à Sainte-Marcelline-de-Kildare a visité plusieurs résidences de notre municipalité afin de vérifier les avertisseurs de fumée et sensibiliser les citoyens aux bons réflexes en matière de sécurité incendie.

Un formulaire d'auto-inspection a également été remis lors de ces visites. Des copies sont toujours disponibles à l'Hôtel de ville. Le service a aussi laissé des formulaires destinés aux personnes nécessitant une aide particulière en cas d'évacuation.

Passez chercher votre formulaire dès maintenant, si cela est nécessaire pour vous !



ÉLECTION MUNICIPALE

Votre municipalité recrute !



Nous sommes à la recherche de personnel pour les jours de vote, soient **le 26 octobre lors du vote par anticipation et le jour du vote, le 2 novembre.**

Plusieurs postes sont disponibles :

- Scrutatrice ou scrutateur pour le vote par anticipation;
- Scrutatrice ou scrutateur pour le jour du vote;
- Secrétaire du bureau de vote par anticipation;
- Secrétaire du bureau de vote, le jour du vote;
- Membre de la table de vérification de l'identité de l'électeur;
- Préposée ou préposé à l'information et au maintien de l'ordre (PRIMO).



Pour obtenir plus de renseignements ou pour postuler, communiquez avec le bureau de la présidente d'élection de la municipalité, par téléphone: 450 883-2241

MÉDAILLE DU LIEUTENANT- GOUVERNEUR

Le 25 avril dernier, deux de nos citoyens ont été décorés de la prestigieuse Médaille du lieutenant-gouverneur pour aînés, en reconnaissance de leur dévouement hors du commun.

Monsieur Jacques Bastien, mis en candidature par la FADOQ de la région de Lanaudière, est un pilier de l'implication bénévole à Sainte-Marcelline-de-Kildare. Impliqué depuis des années dans de nombreux conseils d'administration (FADOQ Petit Moulin, Centre d'action bénévole communautaire Matawinie, Cuisines collectives Marcellinoises, Philanthropie Lanaudière, Maison des jeunes, et bien d'autres), M. Bastien donne sans compter pour améliorer la qualité de vie des citoyens, particulièrement les aînés. Discret et humble, il incarne parfaitement la citation d'Einstein : « *La valeur d'un homme tient dans sa capacité à donner et non dans sa capacité à recevoir.* »

Madame Louise Cadoret mise en candidature par la Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare, est une femme engagée depuis plus de 54 ans. De l'assemblée du comité d'école au conseil municipal (où elle a été la deuxième femme élue), elle a marqué notre communauté par ses nombreuses contributions, dont la création de la bibliothèque municipale. Aujourd'hui encore, à 79 ans, elle coordonne avec énergie le comptoir vestimentaire municipal, où elle encadre une équipe de 15 bénévoles. Femme de tête, rassembleuse et visionnaire, Mme Cadoret incarne la force tranquille et inspirante du bénévolat de proximité.

La Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare tient à les remercier chaleureusement pour leur implication exceptionnelle, qui fait toute la richesse de notre communauté.

Merci également à FADOQ – Région Lanaudière



Médaille reçue lors de la remise du 25 avril dernier.



M. Jacques Bastien, Mme Émilie Boisvert, mairesse et Mme Louise Cadoret.

CLUB PETIT MOULIN (FADOQ)

Un grand MERCI au Club Petit moulin pour leur implication constante dans notre communauté lors de nombreux événements municipaux telle que la Fête nationale, le Festival des artisans, la Journée de l'environnement, la Fête intergénérationnelle et bien plus !

MERCI !



RETOUR | SOIRÉE CITOYENNE 2025

Bienvenue chez vous !



Nous avons eu le plaisir d'accueillir nos nouveaux résidents lors d'un 5 à 7 très convivial à la salle communautaire Gaétan-Morin le 22 mai dernier. Près de 50 personnes étaient présentes pour faire connaissance avec notre équipe municipale, dont la mairesse et les membres du conseil, dans une ambiance chaleureuse et festive.

Les bouchées du traiteur L'Annexe ont su régaler nos invités.

Nos nouveaux citoyens et citoyennes sont repartis avec un semis de notre fleur emblématique, un dépliant du programme d'aide à l'achat de produits durables et notre répertoire des commerces et entreprises de Sainte-Marcelline-de-Kildare.

Consultez notre présentation de la soirée citoyenne 2025 sur notre site web ! Notre dépliant du programme et du répertoire y sont aussi disponibles !



JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSFORBIE

Le 17 mai, notre municipalité a hissé le drapeau officiel en guise de solidarité, tout comme plusieurs municipalités voisines.

Merci à la Fondation Émergence, Le Néo et tous les partenaires mobilisés pour cette cause, ensemble pour l'inclusion et le respect de toutes les personnes !



SEMAINE NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS

En mai dernier, nous avons pris un moment pour remercier le travail essentiel et précieux de notre équipe des travaux publics. Chaque jour, ils veillent au bon fonctionnement de notre belle municipalité. Nous sommes fiers de vous avoir avec nous et encore plus fiers de pouvoir compter sur vous !



Sur cette photo, Matiss Legault, Yannick Clermont, chef d'équipe et Mikaël Dugas

CAMPAGNE BISCUIT SOURIRE 2025

Pour une seconde année consécutive, la Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare a participé à la collecte de fonds pour la Société de l'autisme de Lanaudière.



GALA GOUTTE D'OR 2024-2025 FÉLICITATIONS SAMUEL BEAUSÉJOUR !

C'est avec grande fierté que nous soulignons la distinction de Samuel Beauséjour, l'un de nos citoyens, lors du Gala Goutte d'Or organisé par l'École secondaire des Chutes de Rawdon. Samuel s'est démarqué avec brio et incarne la fierté de notre municipalité.

Lors de cette soirée, plusieurs autres jeunes ont reçu des mentions de fierté et de reconnaissance. Bravo pour votre engagement, votre talent et votre détermination !

Nous sommes d'autant plus fiers de souligner que Samuel Beauséjour est l'un des membres du groupe les Picoleux de Radstock, un groupe 100 % trad de chez nous. Vous avez pu les entendre lors de la Fête nationale au Parc de l'Étang le 23 juin dernier.

Félicitations encore une fois !

Sur cette photo, voici le groupe les Picoleux de Radstock, composé de Colin De Grandpré, Samuel Beauséjour, Justin Beauséjour et Philippe Beauséjour. Ils ont remporté la 2^e place lors de Secondaire en spectacle en mars dernier avec leur medley trad.



RETOUR | MOIS DE L'ENVIRONNEMENT

Pour cette première édition, la Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare a décidé de désigner le mois de mai comme étant le mois de l'environnement afin de sensibiliser et informer davantage nos citoyens, en leur offrant des conférences et diverses activités portant sur l'écologie, la nature ainsi que la protection de notre milieu de vie.

L'ARBRE À NOUVEAUTÉS À LA BIBLIOTHÈQUE

Tel que mentionné dans la dernière édition de la Page municipale, la municipalité a choisi de mettre de l'avant les livres portant sur le thème de l'environnement, à la bibliothèque Gisèle-Labine.

Pour toute suggestion de livres pour l'an prochain, ou si vous souhaitez les consulter d'ici-là, n'hésitez pas à nous en faire part par courriel à l'adresse suivante : environnement@ste-marcelline.com.



MATIÈRE RÉSIDUELLES MATAWINIE | RAPPEL



Nous vous rappelons que pour toute problématique avec la collecte des déchets et de la récupération, vous devez contacter directement Matières résiduelles Matawinie via leur formulaire de signalement.

Nous désirons remercier les équipes de MRM qui se dévouent chaque semaine afin d'assurer la collecte de nos matières résiduelles.

NOUVEAUTÉ POUR L'ALERTE CITOYENNE



Soyez informés lorsque la qualité de l'eau de nos lacs n'est pas propice à la baignade en vous inscrivant à notre alerte citoyenne.

Tous les détails à la 22 de la Page municipale.

PARTICIPATION AU DÉFI PISSENLITS 2025

Nous tenons à remercier tous les citoyennes et citoyens ayant participé à cette édition du Défi Pissenlits 2025. Plusieurs de nos terrains municipaux n'ont pas été tondus en mai afin de participer à ce défi pour soutenir la cause des insectes pollinisateurs.

On se dit à l'an prochain pour la 6^e édition !



RETOUR | CONFÉRENCE DE GUILLAUME PELLAND SUR LES BANDES RIVERAINES



Le 5 mai dernier, la Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare a eu le plaisir d'accueillir à la Vieille Chapelle M. Guillaume Pelland, diplômé en horticulture et fondateur de l'entreprise *Paysage gourmand*, pionnière de l'aménagement paysager comestible au Québec. M. Pelland venait nous présenter sa conférence sur *Les bandes riveraines comestibles*, expliquant l'importance d'aménager une bande riveraine adéquate, et en partageant des conseils pour la composer d'éléments comestibles.

Vous aimeriez avoir des détails sur les bandes riveraines ? Consultez notre onglet sur notre site internet dès maintenant !

RETOUR | CONFÉRENCE DE MARTHE LAVERDIÈRE LE FAMEUX POUCE VERT !

Dans le cadre du mois de l'environnement, la municipalité jugeait important d'ajouter à la programmation 2025 de la Vieille Chapelle l'horticultrice et conférencière Marthe Laverdière. Sa conférence « *Le fameux pouce vert* » était présentée pour démystifier l'horticulture et faire découvrir le jardinage. Ce fut une soirée divertissante, teintée d'humour.

« *L'horticulture, ce n'est pas compliqué. Au pire, ça fera du compost, pis du compost, c'est aussi du jardinage!* »

- Marthe Laverdière



RETOUR | JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

Pour clôturer le mois de l'environnement, la municipalité a tenu en mai dernier l'une de ses traditions les plus appréciées: la Journée de l'environnement. Cet événement annuel organisé depuis plusieurs années, a encore une fois rassemblé de nombreux citoyens qui ont à cœur l'importance de la nature et des gestes durables.

La municipalité tient à remercier chaleureusement les employés municipaux ainsi que les bénévoles qui ont contribué à faire de cette journée un franc succès.



Découvrez d'autres photos de la journée à la page 23.



Psst !

Remplissez notre sondage de satisfaction de la journée de l'environnement; vos commentaires seraient très appréciés afin de préparer notre édition de l'an prochain !



Balayez votre téléphone ou tablette sur le code QR juste ici !

JARDIN COMMUNAUTAIRE PARC DE L'ÉTANG

Cet été, les jardins en boîte de la municipalité font peau neuve. Ils ont été choisis pour répondre plus adéquatement aux besoins. Avec ces jardins, aménagés et entretenus par la municipalité, les citoyens pourront récolter les légumes et fines herbes qui s'y trouveront.

Nous espérons pouvoir vous offrir des concombres, haricots, tomates, poivrons et piments forts.

Restez à l'affut, nous vous informerons sur nos réseaux sociaux lorsque nos premiers légumes seront prêts !



Environnement

ABREUVOIR | PARC DE L'ÉTANG

SAVIEZ-VOUS ?

Au Parc de l'Étang, une borne de remplissage est mise à la disposition des citoyens afin de remplir vos bouteilles réutilisables. Lors de nos activités et événements, il vous est fortement conseillé d'apporter vos bouteilles réutilisables.

Bannissons le plastique à usage unique !

L'eau, une ressource pure et disponible ici !



RUDBECKIE TARDIVE

Des plants de la Rudbeckie tardive, ainsi que des semis de notre fleur emblématique, ont été distribués aux nouveaux citoyens, lors de la soirée citoyenne et à la journée de l'environnement.

Des semis sont disponibles à l'Hôtel de ville.

Visitez notre site internet pour plus d'informations relatives à l'environnement. Sous l'onglet **Service | Environnement**



PROGRAMME D'AIDE À L'ACHAT DE PRODUITS DURABLES

Consultez notre programme sur notre site web ! Une belle façon de récupérer de l'argent grâce à l'achat de produits du quotidien qui sont durables et écoresponsables !

Plusieurs types de produits sont admissibles à notre programme, notamment ceux liés au zéro déchet, aux résidus organiques, à la qualité de l'air, à l'économie d'énergie, à l'eau potable ainsi qu'aux arbres et végétaux.



APPEL À TOUS ! VOTEZ POUR « DU JARDIN DANS MA VILLE »

La municipalité est heureuse de participer au concours « **Du jardin dans ma ville** », organisé par **Les Fleurons du Québec**. En jeu : la chance de remporter **un aménagement horticole d'une valeur de 15 000 \$ pour notre tout nouveau Parc de la Culture !**

Situé au cœur du village, ce lieu emblématique vise à mettre en valeur notre patrimoine culturel, historique et naturel. Grâce à une subvention de la MRC de Matawinie, un premier aménagement est déjà en cours et avec votre vote, nous pourrions y ajouter une touche florale unique.

Votez en ligne, via ce code QR ci-illustré d'ici le 2 septembre 2025 afin d'appuyer notre projet et contribuer à la beauté de notre milieu de vie.

Ensemble, faisons du Parc de la Culture un espace vivant, accueillant et inspirant pour tous !

VOTEZ !



Citoyens : votez pour notre projet de verdissement municipal !

À gagner pour la municipalité : un aménagement horticole d'une valeur de 15 000 \$

PARTICIPEZ

À METTRE À VOTRE AGENDA !

CONFÉRENCE PROTECTION HIVERNALE PAR FRANÇOIS GRENIER



Figure incontournable de l'horticulture au Québec avec plus de 40 ans d'expérience, François Grenier partage sa passion à travers des conférences inspirantes, accessibles et ancrées dans les réalités d'aujourd'hui. Classificateur pour les Fleurons du Québec et ancien horticulteur à l'Université Laval, il aide les citoyens et les municipalités à créer des aménagements durables et florissants.

Ne manquez pas sa conférence « **Protéger son jardin pour l'hiver** » le lundi 9 septembre, à 19 h à La Vieille Chapelle de Sainte-Marcelline-de-Kildare.

Une rencontre pratique et enrichissante pour préparer votre jardin à affronter la saison froide!

URBANISME

ABATTAGE D'ARBRES | NOUVELLE RÉGLEMENTATION

De nouvelles dispositions sont en vigueur concernant les arbres, conformément au règlement de zonage 486-2025. Ces mesures découlent des exigences du ministère de l'Environnement et la municipalité a l'obligation de les respecter en les intégrant à sa réglementation locale.

Nous avons à cœur la protection de l'environnement et la préservation du couvert végétal, éléments essentiels à la biodiversité et à la mise en valeur du caractère naturel et charmant de notre territoire.

Voici quelques points à retenir, à la page suivante:

ABATTAGE D'ARBRES | SUITE

1- QUANTITÉ D'ARBRES À CONSERVER

Afin de préserver le couvert végétal, une quantité minimale d'arbres doit être conservée sur chaque terrain, incluant les dégagements d'abattage situés dans l'aire d'implantation d'une nouvelle construction.

La réglementation impose :

- Le maintien d'un certain nombre d'arbres existants en fonction de la superficie du terrain;
- La compensation par plantation si des arbres doivent être abattus, notamment dans le cadre de travaux de construction;
- Le respect du taux minimal de couvert végétal prescrit.

3- MESURES DE PROTECTION DES ARBRES EN CAS DE TRAVAUX

Lors de tout projet de construction, rénovation ou aménagement impliquant des travaux au sol, des mesures spécifiques doivent être mises en place pour protéger les arbres existants.

5- NORMES DE PLANTATION TRAVAUX RÉALISÉS SELON LES RÈGLES DE L'ART

La plantation d'arbres doit respecter des normes techniques précises afin d'assurer leur croissance optimale, leur survie à long terme et leur intégration harmonieuse dans le milieu.

PERMIS D'ABATTAGE OBLIGATOIRE

Toute demande d'abattage d'arbre doit **obligatoirement faire l'objet d'un permis délivré par la municipalité**, et ce, quelle que soit la raison de l'abattage :

- Arbre malade ou mort;
- Arbre dangereux pour la sécurité publique;
- Arbre mal situé ou entravant un projet de construction;
- Aucune coupe ne peut être effectuée sans autorisation préalable, même si l'arbre semble représenter un risque.

Exceptions :

Cette réglementation s'applique uniquement à certaines zones définies dans le règlement de zonage, soit les zones résidentielles, commerciales, industrielles, institutionnelles et publiques.

Elle ne s'applique pas :

- Aux terrains d'exploitation forestière;
- Aux érablières ou autres usages agricoles reconnus;
- Aux activités encadrées par un plan d'aménagement forestier autorisé.

2- NORMES DE LOCALISATION D'ARBRES

Pour assurer la sécurité, la durabilité des infrastructures et le bon développement des arbres, des distances minimales doivent être respectées entre les arbres et certaines installations.

Les principales exigences de localisation sont les suivantes :

- Éloignement des infrastructures municipales : Les arbres doivent être placés à distance sécuritaire des conduites souterraines (aqueduc, puits, fosse septique, des fils électriques et des équipements publics).
- Respect des dégagements visuels : Aucune plantation ne doit nuire à la visibilité dans les zones de circulation (ex. : intersections, sorties de véhicules).
- Plantation en limite de propriété : Une distance minimale est requise entre les arbres et la ligne de lot afin de prévenir les conflits de voisinage et les empiètements.

4- ÉLAGAGE ADÉQUAT

L'élagage est une pratique essentielle pour assurer la santé, la sécurité et la longévité des arbres. Toutefois, il doit être réalisé de manière responsable et selon les normes reconnues.

6- PLANTATIONS PROHIBÉES

Certaines espèces d'arbres sont interdites sur le territoire de la municipalité en raison des risques qu'elles posent pour les structures, la sécurité ou l'environnement. Il est donc essentiel de respecter la liste des plantations prohibées.

Les interdictions visent notamment :

- Les espèces à enracinement agressif, susceptibles de soulever les trottoirs, endommager les fondations, les conduites ou autres infrastructures (ex. : peupliers, saules à croissance rapide).
- Les espèces reconnues comme envahissantes, qui nuisent à la biodiversité locale et prennent le dessus sur la flore indigène.
- Les espèces malades ou vulnérables à des maladies répandues (ex. : frêne en raison de l'agrile du frêne).
- Les arbres considérés comme dangereux, par exemple à cause de leur fragilité structurale, de leur toxicité ou de la chute fréquente de branches.

Une liste officielle des espèces interdites ou déconseillées est énumérée dans la réglementation municipale.



PERMIS ET CERTIFICATS REQUIS POUR LES TRAVAUX

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE

Aucun permis ou certificat ne peut être émis tant que les prescriptions du règlement en vigueur ne sont pas respectées.

Le requérant est tenu d'exécuter les travaux conformément aux conditions spécifiées dans le permis ou certificat délivré, ainsi qu'aux déclarations faites lors de la demande.

DEMANDES PARTICULIÈRES

Pour toute demande de démolition, de dérogation mineure ou de cas particulier, il est obligatoire de se présenter à l'hôtel de ville afin de remplir les formulaires appropriés.

Veuillez noter que les délais de traitement sont plus longs, car ces types de demandes doivent d'abord être présentés devant les comités concernés, puis soumis à l'approbation du conseil municipal.

LES CASTORS

Des castors ont été observés dans certains plans d'eau de la municipalité. Bien qu'ils fassent partie de notre faune, leurs barrages peuvent causer des hausses du niveau d'eau ou des dommages en aval lorsqu'ils cèdent.

Si vous êtes concerné.e, communiquez avec votre association de lac, qui coordonne les interventions. Si vous n'en faites pas partie, contactez directement la municipalité.

Le trappage est permis d'octobre à mars, ou hors saison en cas de danger pour des biens.

Pour plus d'infos : consultez les ressources du Gouvernement du Québec.

RAPPEL | RÉGLEMENTATION | PISCINES

Toutes les piscines installées avant 2010 et celles installées depuis devront, à compter du **30 septembre 2025**, respecter la nouvelle réglementation. Pour ceux qui n'ont pas fait les changements, il s'agit des derniers mois afin de vous conformer et rendre vos installations sécuritaires.



POUR PLUS D'INFORMATION

Contactez l'inspectrice municipale par téléphone au 450 883-2241, poste 7507 ou par courriel, urbanisme@ste-marcelline.com.

Consultez notre onglet **Service** sur le site internet de la municipalité pour tout ce qui est relatif à l'urbanisme.

Nous souhaitons vous rappeler qu'il est obligatoire de soumettre une demande de permis avant d'entreprendre des travaux de :

- construction;
- rénovation;
- agrandissement;
- implantation de bâtiments accessoires;
- travaux à l'intérieur de la bande riveraine;
- abattage d'arbres.

CERTIFICAT DE LOCATION COURT TERME

Toute personne désirant réaliser une activité assujettie à l'obtention d'un permis ou d'un certificat, en vertu de la réglementation municipale, doit obtenir l'autorisation du fonctionnaire désigné avant de débiter les travaux, et ce pour tout hébergement de tourisme ou toute modification affectant l'aménagement ou l'usage d'une propriété.

DÉLAI DE TRAITEMENT

Lorsque l'objet de la demande est conforme aux dispositions réglementaires, le permis ou certificat demandé sera émis dans **un délai maximal de trente (30) jours à compter de la réception complète (tous les documents requis) de la demande par le fonctionnaire désigné.**

Tous les travaux entrepris sans demande de permis sont passibles d'amende.



CONSULTEZ LA RÉGLEMENTATION

Vous pouvez vous rendre directement sur le site du *Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale* afin de consulter la réglementation complète en balayant votre caméra de téléphone ou tablette sur le code-barre ci illustré.



La foire des arts

25 ans d'émerveillement



20 et 21
septembre
2025

FESTIVAL



DES ARTISANS DE

SAINTE-MARCELLINE

PLUS DE 175 ARTISANS

MÉTIERS D'ARTS
AGROALIMENTAIRE
ARTISTES PEINTRES
AUTEURS

JEUNES ARTISANS
ANIMATIONS
CAMIONS DE RUE
ATELIERS

Programmation 2025

LA VIEILLE CHAPELLE

de Sainte-Marcelline-de-Kildare

Billetterie en ligne
www.ste-marcelline.com
ou 450 883-2241



Offrez un spectacle en cadeau !
Certificats cadeaux disponibles à l'Hôtel de ville.

Folk | Country



P'TIT BÉLLIVEAU

4 octobre - 20 h

Soul | R&B | Pop



LÉONIE GRAY

23 octobre - 20 h

Classiques de Noël



MARC HERVIEUX

20 Novembre - 20 h

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Nous sommes activement à la recherche de bénévoles pour le Festival des artisans de Sainte-Marcelline-de-Kildare qui se déroulera les 20 et 21 septembre prochains.

Pour plus d'information
communiquez
avec Mari Eve Benson
coordonnatrice à la culture
au 450 883-2241, poste 7563



FESTIVAL
DES ARTISANS DE
SAINTE-MARCELLINE

PARC DES LOISIRS

TERRAIN DE DEK HOCKEY

Tel qu'annoncé sur nos réseaux récemment, le terrain de dek hockey a été aménagé sur la surface actuelle de la patinoire. Des tuiles de surface multisports fabriquées pour la pratique de ce sport ont été installées en mai dernier. Ce sont des tuiles très polyvalentes, durables et performantes. C'est grâce à une subvention du Fonds régions et ruralités (FRR), que la réalisation de ce projet fut possible.

On vous rappelle que le port du casque est **obligatoire** afin de pratiquer ce sport. Il est aussi recommandé de porter des gants et des jambières, mais surtout d'avoir du plaisir !



TERRAINS DE PICKLEBALL

Bonne nouvelle ! Grâce à la polyvalence des tuiles installées sur la surface de dek hockey, un lignage supplémentaire a été ajouté, ce qui permet maintenant l'aménagement de quatre terrains de pickleball directement sur le site. Pour pouvoir profiter des installations, vous devrez passer à la municipalité pour emprunter une clé donnant accès aux filets. Des règlements seront également affichés sous peu à proximité des terrains, et disponibles en ligne sur notre site web. On vous invite à les consulter et à les respecter pour que tous puissent profiter pleinement de ce nouvel espace sportif !

HORAIRE DEK HOCKEY ET PICKLEBALL

*Horaire valide jusqu'au 2 septembre 2025.
Sujet à changement, selon la demande.*

POUR VOTRE INFORMATION

Voici l'horaire établi pour l'utilisation de la surface de dek hockey et des 4 terrains de pickleball. Cet horaire a pour but de favoriser une belle cohabitation entre les adeptes des deux sports.

Si personne ne se présente à l'heure prévue pour un sport en particulier, vous pouvez pratiquer celui de votre choix. **Toutefois, si une personne arrive pour jouer pendant la plage horaire réservée à son activité, elle a priorité et il faudra lui céder la place.**

Merci à toutes et à tous de contribuer à une ambiance harmonieuse et respectueuse. Ensemble, assurons-nous que chacun puisse profiter pleinement de ces nouvelles installations sportives!

Jour/Heure	8 H À 12 H (AM)	12 H À 17 H (PM)	17 H À 22 H (SOIR)
Lundi	Pickleball	Dek Hockey	Pickleball
Mardi	Dek Hockey	Pickleball	Dek Hockey
Mercredi	Pickleball	Dek Hockey	Pickleball
Jeudi	Dek Hockey	Pickleball	Dek Hockey
Vendredi	Pickleball	Dek Hockey	Pickleball
Samedi	Dek Hockey	Pickleball	Dek Hockey
Dimanche	Pickleball	Dek Hockey	Pickleball

TERRAIN DE SOCCER

L'aménagement d'un tout nouveau terrain de soccer sera réalisé durant la période estivale. Le terrain sera fait selon les normes afin de recevoir des équipes sportives et tournois. Il aura une superficie permettant de recevoir les équipes allant jusqu'au niveau U9. L'Association de soccer STARS a été approchée afin de mettre en place, pour l'année 2026, une équipe de soccer pour notre municipalité.

Il sera bien important de ne pas circuler sur le terrain de soccer pendant les travaux. Nous vous tiendrons informés via nos réseaux lorsque les travaux débiteront.

La date d'ouverture reste toutefois inconnue.

Horaire des jeux d'eau

- Ouvert 7 jours sur 7
- De 8 h 30 à 20 h 30

LOISIRS

HORAIRE DES JEUX D'EAU

Depuis la semaine du 9 juin, les jeux d'eau sont ouverts à tous ! Nous sommes heureux de vous offrir cette belle installation afin de vous rafraîchir.

PHASE II | SKATEPARK

La phase 2 de notre skatepark est présentement en appel d'offres sur invitation. Les travaux sont prévus pour l'automne 2025 et devraient être complétés avant l'arrivée de l'hiver, permettant ainsi de finaliser l'ensemble du projet.

Dès le printemps 2026, les adeptes de planche pourront profiter d'un espace complet, moderne et entièrement sécuritaire !



LA FÊTE

BBQ
DANSE
ACTIVITÉS
CHANSONNIER
JEUX GONFLABLES

INTERGÉNÉRATIONNELLE

SAMEDI 12 JUILLET - 15 H

AU PARC DE L'ÉTANG, POUR TOUTE LA FAMILLE !
UNE FÊTE ENTRE VOISINS !



Une soirée sous les étoiles

Parc de l'étang
Le 9 août à 18h

Nos amis de la nuit

Conteur

Observation des étoiles



FÊTE INTERGÉNÉRATIONNELLE

La Fête intergénérationnelle est une journée à ne pas manquer, pour toute la famille ! Plus de détails sont disponibles sur nos réseaux ! Activités offertes par la Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare et la FADOQ. C'est LA fête familiale de l'été !

Danse, chansonnier, tournois divers avec prix de présence, repas gratuit, du plaisir garanti !

Samedi le 12 juillet dès 15 h, au Parc de l'étang. Ne manquez pas cela !

Journée réservée aux citoyens.

VOUS DÉSIREZ ÊTRE BÉNÉVOLE?

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles afin de nous aider à faire de nos activités et événements une grande réussite ! Que ce soit pour les loisirs, la vie communautaire ou la culture, c'est certain qu'on saura vous trouver un poste qui vous convient !

Contactez-nous, au 450 883-2241, poste 7562 ou par courriel, loisirs@ste-marcelline.com

UNE SOIRÉE SOUS LES ÉTOILES

Une soirée magique à observer les étoiles autour d'un feu, à écouter des histoires fantastiques, à participer à un atelier mettant en vedette nos amis de la nuit, cette soirée promet de beaux moments où petits et grands tisseront des liens dans notre décor enchanteur.

On vous attend au Parc de l'étang, samedi le 9 août à 18 h.

Ça promet d'être féérique ! On vous attend avec votre brochette pour griller vos guimauves; des guimauves vous seront offertes pour l'occasion !

Soirée réservée aux citoyens.

MAISON DES JEUNES

La Maison des jeunes, c'est un lieu de rassemblement dynamique pour les **12 à 17 ans**, animé par des adultes engagés bénévolement dans leur communauté. On y propose des activités variées, enrichissantes et amusantes, favorisant les échanges entre les jeunes et des intervenants qualifiés, disponibles et à l'écoute.

Cet été, la Maison des jeunes t'a préparé une foule d'activités pour te faire bouger, t'amuser et créer des souvenirs ! C'est l'occasion idéale pour rencontrer d'autres jeunes de ta communauté, tisser de nouvelles amitiés et profiter pleinement de tes vacances dans un environnement accueillant et stimulant.

Voici la programmation pour **juillet et août**. Pour plus d'informations, tu peux te rendre directement sur place, selon les heures d'ouverture ci-dessous.

363, Rang Pied-de-la-Montagne,
Sainte-Marcelline-de-Kildare

Par téléphone: 450 883-6076

Par courriel:
coordo.mdjstemarcelline@gmail.com

Horaire:
Mercredi : 17 h à 21 h
Jedi : 15 h à 21 h
Vendredi : 15 h à 21 h

Juillet 2025

Sortie crèmerie 2	Plage du Lac des français 3	TAG 4
Super Aqua Club 9	Soirée libre 10	Sortie crèmerie 11
Fête familial Ste-Marcelline 12	Kick la "cacan" 16	Guerre de ballons d'eau 17
Cirque du soleil 18	Homme sur terre 23	Sortie crèmerie 24
Marché au puce Ciné-parc 25	Paddleboard 30	Soirée film d'horreur 31

Août 2025

Sortie crèmerie 1	Caverne des Chutes à Bull 6	Bubble Tea Maison! 7	Tournée des friperies de la région 8
Spikeball 13	BBQ 14	Week-end immersif à Québec 15-16-17	Peinture sur sac réutilisable 20
On joue dehors 21	Sortie crèmerie 22	CF Montréal au stade Saputo 23	Création de smoothie 27
Épluchette de blé d'inde 28	Soirée autour du feu 29		

Bibliothèque

BIBLIOTHÈQUE GISÈLE LABINE

Veillez prendre note du nouvel horaire de la Bibliothèque Gisèle-Labine pour la période estivale. Elle sera seulement ouverte les mardis et samedis, selon les heures d'ouverture suivantes :

La bibliothèque sera fermée lors des vacances de la construction soit du 20 juillet au 4 août 2025.

Nous en profitons pour vous remercier de votre participation à l'activité « L'heure du conte » qui s'est déroulée les derniers mois. Nos thématiques étaient :

- L'amour;
- Le calme;
- Coco Lapin célèbre Pâques;
- L'environnement;
- Le Québec.

Merci à notre équipe de bénévoles dévoués !

SAVIEZ-VOUS?

La bibliothèque offre des **Cartes Accès-Musée**.
Visitez gratuitement des musées en famille !

Ce laissez-passer familial (*maximum de deux adultes et de trois enfants*) vous donne accès gratuitement à 16 institutions muséales de la Mauricie et du Centre-du-Québec.



SAVIEZ-VOUS ?

Les demandes de prêts se font sur place ou en ligne. Vous pouvez aussi faire un prêt entre bibliothèque (PEB) afin d'avoir un livre que vous désirez.

HORAIRE HEURES D'OUVERTURE ESTIVALES
DU 23 JUIN AU 8 SEPTEMBRE

BIBLIOTHÈQUE

LUNDI	FERMÉ
MARDI	18H30 À 20H
MERCREDI	FERMÉ
JEUDI	FERMÉ
VENREDI	FERMÉ
SAMEDI	10H À 13H
DIMANCHE	FERMÉ

BIBLIOTHÈQUE FERMÉE
DU 20 JUILLET AU 4 AOÛT
POUR LES SEMAINES DE LA CONSTRUCTION



PLAGE MUNICIPALE

La plage municipale est ouverte depuis le 23 juin dernier. Profitez des installations disponibles: table à pique-nique, terrain de volley-ball, toilettes publiques fraîchement rénovées.

De plus, un sauveteur certifié est présent tous les jours de 11 h à 18 h, et ce jusqu'au 17 août 2025.



COMPTOIR VESTIMENTAIRE

Mercredi de 10 h à 16 h

Samedi de 9 h à 12 h

Le comptoir accepte les sacs de vêtements qui sont propres et ni trop lourds, à placer dans les bacs bleus installés sur la galerie avant de l'ancien presbytère, au 451, rue Principale, en avant de l'église. Aucun meuble n'est accepté, vu le manque d'espace.

Merci à tous les donateurs !

Le comptoir est toujours à la recherche de bénévoles, car l'équipe aimerait ouvrir une journée de plus vu la demande. Joignez vous à eux ! Vous pouvez les contacter au 450 883-2241, poste 7500.



RELANCE - BUISSON DE CADOUIN

Lors de l'envoi de la dernière édition de la Page municipale, nous avons inséré une lettre concernant le projet de relance de l'échange avec nos amis français prévu pour l'été 2027. Actuellement, très peu de personnes ont manifesté leur intérêt afin de participer à cette belle aventure. La Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare collaborera à la mise en place d'un comité citoyen lorsqu'il y aura plusieurs personnes intéressées à la relance du projet d'échange.

- La personne responsable des loisirs et de la vie communautaire, par courriel, loisirs@ste-marcelline.com
- Mme Marie-Noël Dehasse, enseignante à l'école de Sainte-Marcelline-de-Kildare

Rappelons que ce projet a vu le jour dans les années 1970 grâce à l'implication de plusieurs personnes dévouées. Depuis, il a évolué au fil des décennies, tissant des liens durables entre les communautés.

Au cours des années, de nombreux échanges ont eu lieu, permettant à des adultes, des adolescents, et plus récemment, à des élèves de l'école primaire, de vivre une expérience unique. Ces derniers ont eu la chance de recevoir chez eux des citoyens français, et à leur tour, de partir à la découverte de leur culture.

Un bel exemple de continuité intergénérationnelle et d'ouverture sur le monde !

Nous espérons vivement que ce lien unique et cette belle opportunité d'échange continueront de rayonner encore longtemps, afin de faire perdurer le pacte d'amitié signé en 2017 entre nos deux communautés.

ACTIVITÉS DU CLUB FADOQ PETIT MOULIN

Événements de l'été

Fête intergénérationnelle

- 12 juillet dès 15 h
- Nous serons présents lors de cette belle journée entre générations !
- Parc de l'Étang

Fête des aînés

- 2 août de 11 h à 16 h
- Maïs et hot-dog (\$)
- Activités en plein air au Parc de l'Étang

Dîner de la FADOQ

- 16 août



Un bel été s'annonce avec quelques activités au calendrier. Joignez-vous à la FADOQ dès maintenant et passez du bon temps !

Vous pouvez aussi communiquer avec Lucie Nadeau au 514 318-8869, pour participer aux séances de jeux de société qui sont organisés toutes les semaines.

Pour participer, vous devez être membre du Club FADOQ et avoir 50 ans et plus.

INFORMATIONS ET INSCRIPTION

Pour plus d'information sur les activités du Club FADOQ Petit Moulin ou pour participer en tant que bénévole, contactez Lucie Nadeau, au numéro inscrit ci-dessus.

Si vous souhaitez vous inscrire ou renouveler votre carte de **FADOQ**, contactez Gisèle St-Amand, au 450 883-7842.





**ENVIE DE
PRODUITS
FRAIS ET
LOCAUX ?**

Vendredi
de 15 h 30 à 19 h

4 juillet

18 juillet

1^{er} août

15 août

5 septembre

**NOUVEL
HORAIRE !**

**CONSULTEZ
NOS RÉSEAUX
AFIN DE CONNAÎTRE
NOS INVITÉS !**

**VENEZ-NOUS VOIR AU
PARC DE L'ÉTANG !**



L'HISTOIRE DU VILLAGE



VERS 1950 - TERRAIN DE BALLE À L'ENTRÉE DU 10^E RANG

De gauche à droite

Inconnu | Marielle Perreault | Pierrette Grégoire | Bernard Béauséjour | Angéline Coutu | Émile Parent



Archive photo municipale

VERS 1950 - ÉQUIPE DE BALLE-MOLLE DE SAINTE-MARCELLINE

De gauche à droite

1^{ère} rangée: Bertrand Loyer | Bernard Lafortune | Robert Bourgeois | Claude Loyer | Fernand Arbour

2^e rangée: Gérald Gingras | Bernard Loyer | Raymond Blouin | Serge Bourgeois | Raymond Loyer | Raymond Baillargeon | André Loyer (instructeur)



Archive photo municipale

VERS 1952 - ÉQUIPE DE BALLE COUR D'ÉCOLE SAINTE-MARCELLINE

De gauche à droite

1^{ère} rangée: Normand Bourgeois | Lucien Bordeleau | Yvon Bordeleau | Denis Bourgeois

2^e rangée: Raymond Massicotte | Paul Bordeleau | Germain Lépine | Lorn O'Connor | Réginald Stafford



Archive Germain Lépine



Les photos publiées sont offertes gracieusement par des citoyens et citoyennes ou toute personne possédant des archives de notre municipalité.

Les noms qui accompagnent ces photos nous sont également transmis par ces contributeurs. Il peut donc arriver que certaines erreurs s'y glissent.

Nous nous excusons pour ces inexactitudes et faisons de notre mieux pour identifier correctement les personnes représentées.

Nous sommes toujours à la recherche de photos ! Envoyez vos photos par courriel à l'adresse suivante: communications@ste-marcelline.com



BESOIN D'AIDE ? PLUSIEURS RESSOURCES SONT DISPONIBLES, POUR VOUS !



- **URGENCE** (Police, ambulance, pompier) | 911
- **Info-santé** | 811
- **SOS Violence conjugale** | 1 800 363-9010
- **Info-aidant** | 1 855 852-7784
- **Ligne-ressource pour les victimes d'agression sexuelle** | 1 888 933-9007
- **Jeunesse j'écoute** | 1 800 668-9898
- **Diversité sexuelle et pluralité des genres** | **Écoute et texto** | 1 888 505-1010
- **Provision Compassion Rawdon** | 450 834-4958
- **Moisson Lanaudière** | 450 755-6049
- **L'alcool est un problème pour vous ou un proche ?** | 450 759-6000
- **La leur du phare de Lanaudière** | www.lueurduphare.org | 1 800 465-4544
- **Groupe de soutien Centre d'action bénévole communautaire Matawinie** | www.ccbm.qc.ca | 450 882-1089
- **Services d'aide à domicile du Rousseau Inc.** | www.aidedomicile.ca | 450 834-1160
- **Regroupement des organismes communautaires et alternatifs en santé mentale Lanaudière** | 450 759-8853
- **Parrainage civique Lanaudière** | 450 834-1728
- **Association coopérative d'économie familiale (ACEF)** | 1 866 414-1333
- **Ligne soutien pour les aînés 75 ans et plus** | 1 877 805-1955
- **La Soupière** | 450 755-6616
- **Comité des usagers du nord de Lanaudière** | 450 759-8222, poste 2557
- **Ligne parents** | 1 800 361-5085
- **Gai écoute** | 1 888 505-1010
- **Tel-jeunes** | 1 800 263-2266
- **Centre de prévention du suicide** | cps-lanaudière.org | 450 759-6616
- **Ligne aide abus des aînés** | 1 888 489-2287
- **Dépannage alimentaire** | 450 883-2241, poste 7500
- **Carrefour canin** | 1-844-752-2646
- **Transport collectif pour la MRC Matawinie** | 450 386-1160



ALERTE CITOYENNE

SAVIEZ-VOUS?

Lorsqu'une situation d'urgence se produit dans notre municipalité, restez informés rapidement de la situation et des mesures à prendre.

Que ce soit pour un avis d'ébullition, un risque d'inondation ou toute autre situation d'urgence, un message enregistré provenant de la Municipalité sera envoyé directement à votre ligne résidentielle, par SMS (texto) sur votre cellulaire ou encore par courriel, selon vos choix lors de l'inscription.

INSCRIPTION SIMPLE ET RAPIDE

Rendez-vous sur notre site web sous l'onglet **portail citoyen** et cliquez sur « **Inscrivez-vous pour recevoir nos avis** ».

Actuellement, **405 résidents** sont inscrits à l'alerte citoyenne. Inscrivez-vous dès maintenant !

NOTRE RÉSEAU DE FIBRE OPTIQUE S'AGRANDIT À SAINT-MARCELLINE-DE-KILDARE

- INTERNET HAUTE VITESSE
- TÉLÉVISION
- TÉLÉPHONIE

0\$ Frais d'installation et de fil de service
*pour une durée limitée

ABONNEZ-VOUS MAINTENANT

Cooptel

1 888 532-2667 | cooptel.ca

INFIRMIÈRE EN MILIEU RURAL SAVIEZ-VOUS?

Différents services médicaux existent dans la communauté pour venir en aide aux personnes de 50 ans et plus.

SERVICES OFFERTS GRATUITEMENT :

- Conseils sur l'asthme, le diabète, l'hypertension et les maladies pulmonaires, etc ;
- Réponse aux inquiétudes générales sur la santé ;
- Traitement de blessures mineures (plaies, brûlures, coupures) ;
- Suivi de la pression artérielle ;
- Prélèvement ;
- Enlèvement de points de suture ou d'agrafes ;
- Injection de médicaments ;
- Lavage d'oreilles ;
- Référence vers les ressources disponibles.



POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS

Par téléphone
450 886-3861, poste 250

Les prises de sang se font au 450,
Rue Principale (à La Vieille Chapelle)

RAPPEL ! RÉSERVÉ AUX 50 ANS ET PLUS

EN CHIFFRES ...

Entre le 31 mars 2024 et le 1^{er} avril 2025

- 391 rendez-vous, soit 25 de plus que l'année précédente;
- 260 minutes de plus en réservations pour un total de 3 680 minutes de consultation
- 64 % en taux d'occupation, soit 4 % de plus.

JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT 31 MAI 2025



MARTHE LAVERDIÈRE 15 MAI 2025



DAVE GAUDET 5 JUIN 2025



SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez vous rendre directement sur notre Facebook et sur le site web de la Municipalité en balayant votre caméra de téléphone ou tablette sur les codes-barres ci illustrés. **Restez informés !**



Hôtel de ville

500, rue Principale
Sainte-Marcelline-de-Kildare
(Québec) J0K 2Y0

Téléphone 450 883-2241

Télécopieur 450 883-2242

Réception	Poste 7500
Direction, plaintes	Poste 7505
Comptabilité, taxation	Poste 7510
Urbanisme	Poste 7507
Environnement	Poste 7509
Loisirs	Poste 7562
Culture	Poste 7563
Communications	Poste 7506

Mairesse, Émilie Boisvert 450 750-0846

Urgence municipale 450 750-8761

Urgence travaux publics 450 750-8762

Urgences générales 911

Bibliothèque 450 883-0247

Maison des jeunes 450 883-6076

Permis de brûlage 450 834-2596



info@ste-marcelline.com

dg@ste-marcelline.com

finance@ste-marcelline.com

urbanisme@ste-marcelline.com

environnement@ste-marcelline.com

loisirs@ste-marcelline.com

culture@ste-marcelline.com

communications@ste-marcelline.com

eboisvert@ste-marcelline.com

Bureau de poste 450 883-2462

Heures d'ouverture

Lundi au mercredi de 11 h 30 à 14 h et de 14 h 30 à 17 h 15

Jeudi de 12 h à 14 h et de 14 h 45 à 18 h

Vendredi de 11 h 30 à 14 h et de 14 h

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h à 12 h

Nos bureaux seront fermés

Le 1^{er} septembre en raison de la Fête du travail



CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire

Le lundi 21 juillet à 20 h,

Le lundi 18 août à 20 h,

À la Salle communautaire Gaétan-Morin.



TAXATION

Prochains versements de taxes municipales

18 juillet 2025

16 septembre 2025